

Fiche d'auto-positionnement du dispositif Section Sportive Scolaire (SSS) sur critères ciblés de l'Académie de Grenoble

1. Identités :

Nom de l'établissement	
Activité sportive support	
Nombre d'années d'existence	
Présence de ce dispositif au sein du contrat d'objectifs	

2. Intérêts pédagogiques de la SSS :

Plus-value espérée au regard des axes du contrat d'objectif : (Merci de renseigner les 3 axes possibles)		
Résultats scolaires	Vie scolaire	Projet sportif
Plus value espérée sur les objectifs du projet d'EPS, du projet d'AS (nombre d'élèves de la SSS inscrits en AS)		
Nombre d'élèves de la SSS inscrits en AS	Résultats compétitions UNSS	Implications dans les structures associatives et représentatives de l'Établissement
Existe-t-il une continuité avec un lycée (si SSS collège) ou avec un collège (si lycée) ?		
Non	Oui	Si oui, quel établissement?

3 Organisation structurelle :

Coordonnateur de la section	
Membres de l'équipe concernés (prêts à reprendre la section en cas de départ du coordonnateur)	
Intervenants extérieurs qualifiés	

(Nature du poste et volume horaire d'intervention)	
Moyens engagés par l'établissement	
Moyens de transport utilisés le cas échéant	

4. Les partenaires :

Club et/ou Comité et/ou autres	
Nom et qualification de l'entraîneur	
Equipement utilisé et/ou mis à disposition	
Moyens financiers engagés pour la SSS	
Conventions : projets/présentée au CA. Dates d'actualisation de la Convention.	

5. Les élèves :

Conditions de recrutement: (tests d'épreuves physique et sportive ; dossier scolaire, date des tests, niveau de scolarité des élèves passant les tests ?)				
Effectif par niveau : filles/garçons				
Horaires et jours prévus dans l'EDT des élèves				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Suivi des élèves				
Scolaire	Sportif	Vie scolaire	Médical	
Acquis des élèves				
(décrivez en quelques lignes, ce qui est significatif selon vous)				

6. Evaluation du dispositif :

Rayonnement de l'EPLÉ	
Partenariat	
Organisation	
Impact sur la scolarité	
Autres	

7. Bilan général et perspectives :

--

N.B. : cette fiche doit être conservée au sein du dossier administratif de l'établissement et doit demeurer disponible lors d'une mission d'audit, pour le Dialogue Stratégique et l'élaboration/réactualisation du Contrat d'Objectifs tripartite.